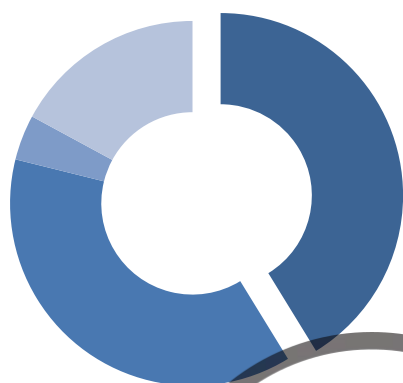


Clients professionnels à Bruxelles - 06/2021 - Tarifs HTVA

Votre facture d'énergie

Votre facture de gaz se compose de plusieurs parties*:



- Coût de l'énergie OCTA+
- Coûts de Réseaux
- Taxes et surcharges fixées par les pouvoirs publics
- TVA

* Basé sur une consommation moyenne de 30.000 kWh/an, et le prix moyen des gestionnaires de réseaux.

Le coût de l'énergie (€/kWh)

Le coût de l'énergie se compose d'une redevance fixe annuelle et du prix de l'énergie.

ACTIV	
Le prix de l'énergie est indexé mensuellement et suit les prix du marché	
Tarif et durée	1 an
Redevance fixe (€/an)	41,32
Coût du gaz	2,78
Facturation	Via e-mail.
Paiement	Vous pouvez choisir la fréquence des acomptes (mensuel, bimestriel ou trimestriel) et le mode de paiement (par domiciliation ou par virement) pour votre facture d'acompte ou votre facture de régularisation.
Service	Si vous avez des questions, vous pouvez prendre contact avec notre service clientèle par e-mail sur energie@octaplus.be.
OCTA+ Options	Si vous désirez recevoir vos factures d'acompte par courrier papier, cela vous coûtera 1,65€/envoi (hors correction, régularisation et clôture).
	Si vous désirez contacter par téléphone notre service clientèle, cela vous coûtera 0,83€/mois.

Les tarifs de réseaux

Ces surcharges sont intégralement reversées aux gestionnaires de réseaux.

Gestionnaire du réseaux de distribution	Distribution				Location compteur		Transport €/MWh
	0 - 5 000 kWh/an		5 001 - 150 000 kWh/an		Relevé annuel €/an	Relevé mensuel €/an	
	Terme fixe €/an	Terme proportionnel c€/kWh	Terme fixe €/an	Terme proportionnel c€/kWh			
Région de Bruxelles-Capitale							
Sibelga	4,68	1,79	38,76	1,11	15,88	293,54	1,46

Les surcharges (c€/kWh)

Ces surcharges sont intégralement transférées aux autorités publiques.

Cotisation sur l'énergie	Cotisation fédérale
0,0998	0,0657

Cotisation pour les missions de service public	
Type de compteur	(€/an)
>6-10 m³/h <5000kWh	2,76
>6-10 m³/h >5000kWh	9,60
>10-16 m³/h	23,28
>16-25 m³/h	57,48
>25-40 m³/h	115,08
>40-65 m³/h	287,64
>65-100 m³/h	399,96
>100-160 m³/h	513,60
>160 m³/h	742,32

energie

Comparez malin et payez moins

Les prix affichés du coût de l'énergie sont d'application pour les points de raccordement professionnels qui disposent d'un compteur avec relevé annuel ou mensuel et avec un raccordement basse pression. Ils sont valables pour tout contrat signé entre le 01/06/2021 et le 30/06/2021 par un client professionnel.

Le prix du gaz OCTA+ ACTIV Variable est indexé mensuellement. Il est formé par la moyenne pondérée des cotations du ZTP DAP « Zeebrugge Trading Point Daily Average Price » par le profil SLPS31 (publié par Synergrid). La formule tarifaire est : ZTPS31 + 3,15 €/MWh avec une valeur de 24,66 €/MWh HTVA.

La formule tarifaire est renouvelée chaque année. Deux mois avant la fin de votre année tarifaire, vous pouvez consulter votre nouvelle formule tarifaire sur www.octaplus.be – tarifs et documents.

La redevance est fixée pour la durée du contrat, et est payée par année entamée.

Tous les frais liés à l'utilisation des réseaux, tout comme les taxes, les redevances, les surcharges, sont variables, modifiables et sont intégralement répercutés au client, même rétroactivement. Ces éléments du prix sont ceux approuvés par les Régulateurs au moment de l'élaboration de la carte tarifaire. En cas de contradiction entre les tarifs d'OCTA+ d'une part et ceux des Régulateurs d'autre part, ce sont ces derniers qui prévalent.